Les besoins de financement

Par Badreddine Nouioua

L'Algérie a besoin de financements à mobiliser à la fois sur le plan interne qu'externe.

Les ressources internes étant toujours insuffisantes, le recours au financement extérieur est une nécessité. Le bannir ou le présenter comme un épouvantail est un non-sens. Le recours au financement extérieur est une nécessité parce que les besoins du pays en matière de financement sont considérables.

La plupart des domaines requièrent des actions de développement, d'autant plus que la population s'accroît à un rythme relativement élevé. Nous sommes déjà 40 millions et nous allons bientôt être 50 millions. D'importants investissements devraient être engagés dans les infrastructures économiques et sociales, et dans les secteurs productifs pour répondre aux besoins croissants de la population actuelle et de celle qui arrive chaque année. Des réalisations sont à faire en matière de santé, d'éducation, de logement, de transport, de production d'équipements, de nourriture, etc. Ces investissements ne pourront être effectués qu'en mobilisant des ressources importantes localement et à l'extérieur. Le financement extérieur n'est ni mauvais ni dangereux, c'est sa mauvaise utilisation qui le rend dangereux. Les fonds provenant des crédits extérieurs, s'ils sont utilisés d'une manière judicieuse à financer des investissements utiles, contribueront à améliorer les conditions de vie de la population et à créer des emplois et des richesses. Celles-ci permettront de dégager suffisamment de ressources, lesquelles pourront servir, non seulement à rembourser la dette extérieure, mais également à renforcer l'économie nationale.

Par contre, si le financement extérieur est affecté à l'importation de produits courants et à la couverture du déficit de la balance des paiements et de celui du budget, sa consommation ne laissera aucun impact positif sur l'économie. Elle constituera plutôt une charge qui aggravera les difficultés du pays et le mettra à la merci des créanciers, du FMI et de la Banque mondiale.

L'endettement extérieur est à considérer comme un instrument permettant de procurer des ressources complémentaires. L'important, encore une fois, est d'assurer la bonne utilisation de ces ressources pour qu'elles servent à réaliser effectivement plus d'investissements qui sont susceptibles de faire progresser l'économie nationale. Le recours à l'endettement extérieur doit se faire, d'autre part, d'une manière contrôlée et dans des limites et à des conditions à fixer dans un cadre réglementaire de façon à éviter les abus et les déviations.

Beaucoup de pays ont réussi leur développement grâce aux crédits et notamment les crédits extérieurs. Bien qu'ils disposent de ressources importantes maintenant, ils continuent à y faire appel pour couvrir différents besoins.

A l'heure actuelle, l'Algérie est confrontée à une crise provoquée par une chute drastique du prix du pétrole, crise qui est susceptible de durer. Les recettes provenant de l'exportation des hydrocarbures ont atteint 71,66 milliards de dollars américains en 2011. Elles sont tombées à 33 milliards de dollars environ en 2015 et elles risquent d'être moindres en 2016. Ce sont ces recettes qui procurent l'essentiel des devises qui sont nécessaires pour effectuer les importations de biens et de services sans lesquelles il est impossible de répondre aux besoins de consommation et de production du pays. Ce sont également ces recettes qui alimentent dans la proportion d'environ 2/3 le budget de l'Etat dont les dépenses ont été le moteur de la croissance durant toutes ces dernières années. La forte baisse de ces recettes risque d'entraîner une dépression de l'économie qui se traduirait par l'arrêt ou le ralentissement de plusieurs activités, la réduction de la production, l'augmentation du chômage, l'extension de la pauvreté, la multiplication des difficultés sociales, etc.

Le financement extérieur n'est ni mauvais ni dangereux, c'est sa mauvaise utilisation qui le rend dangereux. Les fonds provenant des crédits extérieurs, s'ils sont utilisés d'une manière judicieuse à financer des investissements utiles, contribueront à améliorer les conditions de vie de la population et à créer des emplois et des richesses.

Pour faire face à une telle situation qui, si elle perdure, pourrait être à l'origine de troubles graves, il est urgent d'entreprendre la préparation d'un programme d'actions composé de deux volets. L'un des deux comprend une liste de projets d'investissement à réaliser à la fois dans le domaine des infrastructures économiques et sociales et dans tous les secteurs productifs. L'autre englobe l'ensemble des mesures à prendre pour mettre de l'ordre dans la gestion des affaires économiques et sociales et remédier aux dysfonctionnements multiples dans tous les domaines. Il s'agit d'actions à engager dans un climat assaini, en vue de redresser et de relancer effectivement les activités économiques de façon à combler les déficits existants, à diversifier la production et à mettre fin à la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures et des importations ou du moins à les limiter.

Ces actions sont également indispensables pour éviter au pays de connaître une situation qui risque d'être pire que celle qu'il à vécue au début des années 1990, laquelle à dégagé la voie à des pressions étrangères et à l'intervention du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

1) Premier volet : la promotion des investissements

Les projets d'investissement à engager doivent être sélectionnés avec soin et faire l'objet d'études minutieuses qui couvrent les aspects technique, financier, économique, environnemental, etc., et qui attestent leur fiabilité et leur viabilité. Leur exécution doit être confiée à des équipes composées d'éléments qualifiés, motivés et capables de la mener à bien. Si ces conditions sont réunies, les projets d'investissement qu'ils soient productifs ou des équipements publics, trouveront plus facilement les financements locaux et extérieurs nécessaires à leur réalisation.

Un emprunt obligataire qui aura une affectation précise, par exemple la construction d'hôpitaux à implanter dans différentes régions du pays attirera probablement davantage de souscripteurs. Ces mêmes hôpitaux, dans la mesure où leurs dossiers ont été préparés comme sus-indiqué, pourront être éligibles aux crédits accordés par les institutions financières multilatérales dont notre pays est membre. Il s'agit de la Banque africaine de développement, de la Banque islamique de développement, du Fonds arabe pour le développement économique et social, etc. Ces hôpitaux peuvent être également éligibles aux crédits accordés par les fonds et les banques de développement des pays du Golfe. D'une manière générale, il est préférable, en ce qui concerne les projets d'infrastructures économiques et sociales, de recourir aux financements de ces deux catégories d'institutions financières. Leur financement par des crédits bilatéraux peut être également retenu dans la mesure où leurs conditions sont acceptables.

Quant aux projets d'investissement productif, ils doivent impliquer les opérateurs du secteur public et ceux du secteur privé. Préparés conformément aux conditions sus-mentionnées, ils sont susceptibles d'intéresser des partenaires étrangers qui sont en mesure d'apporter des capitaux, de la technologie, du management et des débouchés. Ils peuvent également bénéficier du financement des institutions financières multilatérales ou des financements provenant des institutions des pays fournisseurs des équipements et des services destinés à la réalisation de ces projets. La Banque mondiale est plus exigeante en ce qui concerne l'octroi de ses crédits. Ce qui devrait être un stimulant pour mettre plus de rigueur dans la préparation des investissements à présenter à son financement.

Le financement et l'exécution des projets d'investissement peuvent relever de formules différentes des pratiques habituelles telles que la concession et le BOT (Build Operation and Transfert), c'est-à-dire Construction – Opération et Transfert. Ces formules ont cours ailleurs mais n'ont pas été expérimentées dans notre pays. Y recourir offre de nouvelles possibilités. L'implémentation des projets d'investissement retenus se fera en principe en tenant compte de l'aménagement du territoire.

A ce titre, la localisation de la plupart des projets se situera normalement dans les Hauts-Plateaux. Il est à noter toutefois que l'entrée en production des nouveaux investissements demande du temps, lequel, bien qu'il puisse être raccourci si ceux qui ont la charge des projets se mobilisent et s'attachent à être diligents, restera long.

Pour stimuler et accroître les activités plus rapidement, il sera demandé aux entreprises existantes d'aménager leurs installations et d'acquérir de nouveaux équipements en vue d'augmenter le taux d'intégration de leur production pour le porter à 60% au minimum et de diversifier leurs produits.

Dans le secteur agricole, l'action urgente à mener concerne la production localement des semences qui sont à l'heure actuelle importées. C'est là une opération qui a été négligée alors qu'elle est essentielle pour obtenir l'indépendance et l'autosuffisance dans le domaine vital de l'alimentation. L'association des universités, des centres de recherche, ainsi que le partenariat étranger contribueraient utilement à son avancement. Des initiatives de cette nature produiraient leurs fruits plus rapidement. La mise en œuvre des actions proposées implique l'intervention et l'engagement des responsables des ministères concernés. Leur rôle est important pour un aboutissement satisfaisant de ces actions.

La mise en œuvre des actions proposées implique l'intervention et l'engagement des responsables des ministères concernés. Leur rôle est important pour un aboutissement satisfaisant de ces actions. C'est à eux, en effet, qu'il appartient, en coordination avec les entreprises, de superviser l'identification des investissements à entreprendre, d'arrêter les incitations à leur consentir, d'assurer le suivi de leur exécution.

C'est à eux, en effet, qu'il appartient, en coordination avec les entreprises, de superviser l'identification des investissements à entreprendre, d'arrêter les incitations à leur consentir, d'assurer le suivi de leur exécution. En menant à bien la réalisation des projets, des changements bénéfiques dans la constitution et le fonctionnement de l'économie nationale en résulteront.